



SAINT PARRÉS AUX TERTRES

ATTESTATION AISANCE AQUATIQUE

Dans le cadre de la pratique d'activités nautiques durant le séjour itinérant autour des lac à vélo 2022 du **lundi 18 juillet au jeudi 21 juillet 2022**, un test d'aisance aquatique est demandé (*ou brevet de 25 mètres*). Cette attestation est habituellement validée par le biais des écoles. Si toutefois, votre enfant n'est pas en possession de **ce document obligatoire pour la pratique des activités nautiques**, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec un établissement compétent afin de pouvoir passer ce test ou ce brevet à votre enfant.

Cependant, nous avons réservé un créneau auprès de la piscine des Chartreux afin de faire passer le test aux enfants qui ne l'auraient pas encore.

Ce créneau a été fixé **au lundi 11 juillet 2022 à 14 heures 30**. Nous vous invitons à vous rendre à ce rendez-vous si vous êtes intéressés. La prestation dure environ une heure.

Il faudra prévoir une pièce d'identité ou un livret de famille. Le bonnet est obligatoire ainsi qu'un maillot de bain (short de bain interdit)

Si votre enfant possède déjà cette attestation merci de nous la faire parvenir avant le **12 Juillet 2022**.

Je soussigné(e), Madame, Monsieur,.....

Intéressé(e)

Pas intéressé(e)

A venir le lundi 11 juillet à 14h30 précise à la piscine des Chartreux pour faire passer le test à mon enfant.....

Fait à :

Signature(s) :

Le :